

### La Sainte Crèche

Cette précieuse relique est conservée à Rome, à Sainte-Marie-Majeure.

La Crèche, ou, pour être plus exact, les cinq morceaux de bois qui en restent, est enfermée dans un reliquaire en cristal de roche, ayant la forme d'un œuf énorme, couché horizontalement sur un support d'or et d'argent ciselé. Cet objet d'art mesure environ 0<sup>m</sup>,50 de haut sur un mètre de long. Il est surmonté d'une statue en vermeil de l'Enfant Jésus dans un berceau ; à droite et à gauche, dans des manchons de cristal, on voit du foin de l'étable de Bethléem et des langes du divin Enfant. Ce magnifique reliquaire est un don de la duchesse de Villa-Hermosa.

Ces traverses de bois sont vermoulues et ont une tainte grisâtre, comme serait celle de morceaux de vieux oses saupoudrés de farine. Elles sont suspendues horizontalement dans l'ovale de cristal par des rubans d'argent.

Pendant tout le cours de l'année, la Sainte Crèche est enfermée dans une armoire dorée, située sur l'autel de la Confession de Sainte-Marie-Majeure.

Cette Confession, au-dessus de laquelle est le corps de l'apôtre saint Mathias dans une urne magnifique de porphyre, a été construite par Pie IX. La statue en marbre blanc de ce saint Pontife est au centre.

Le jour de Noël, l'insigne relique est exposée depuis les premières vêpres jusqu'au lendemain soir.

La fête de la Nativité se termine par une procession dans la basilique à laquelle préside un cardinal.

La Sainte Crèche y est portée par des Pénitents Blancs, au milieu d'une foule énorme ; on la dépose à la sacristie et, pendant toute la soirée, on est admis par petits groupes à aller la vénérer de près.

Elle fut rapportée de Bethléem en 642, lors de l'invasion musulmane, et déposée à Sainte-Marie-Majeure par le pape Théodore.

### Circulaire au sujet du Théâtre de Québec

Archevêché de Québec, 14 décembre 1894.

Monsieur le curé,

Je me suis égaré fortement, dimanche dernier, à la Basilique, contre le Théâtre de Québec. Je l'ai dénoncé et réprouvé comme mauvais et désastreux, au point de vue moral, pour votre population. J'ai dit que j'accomplissais comme évêque, comme pasteur des âmes, un sérieux devoir de conscience en défendant de fréquenter ce théâtre, et que les fidèles avaient de leur côté un devoir à remplir, celui de s'abstenir d'y aller et d'y laisser aller leurs enfants. J'apprends que cette semaine encore on a joué certaine pièce tout à fait mauvaise.

Annoncez à vos paroissiens que la défense qui a été faite du haut de la chaire de la Basilique s'étend à tous les fidèles et qu'il leur est interdit sous peine de désobéissance grave, et par conséquent de faute grave, d'assister aux représentations de ce théâtre. Le salut des âmes qui me sont confiées et